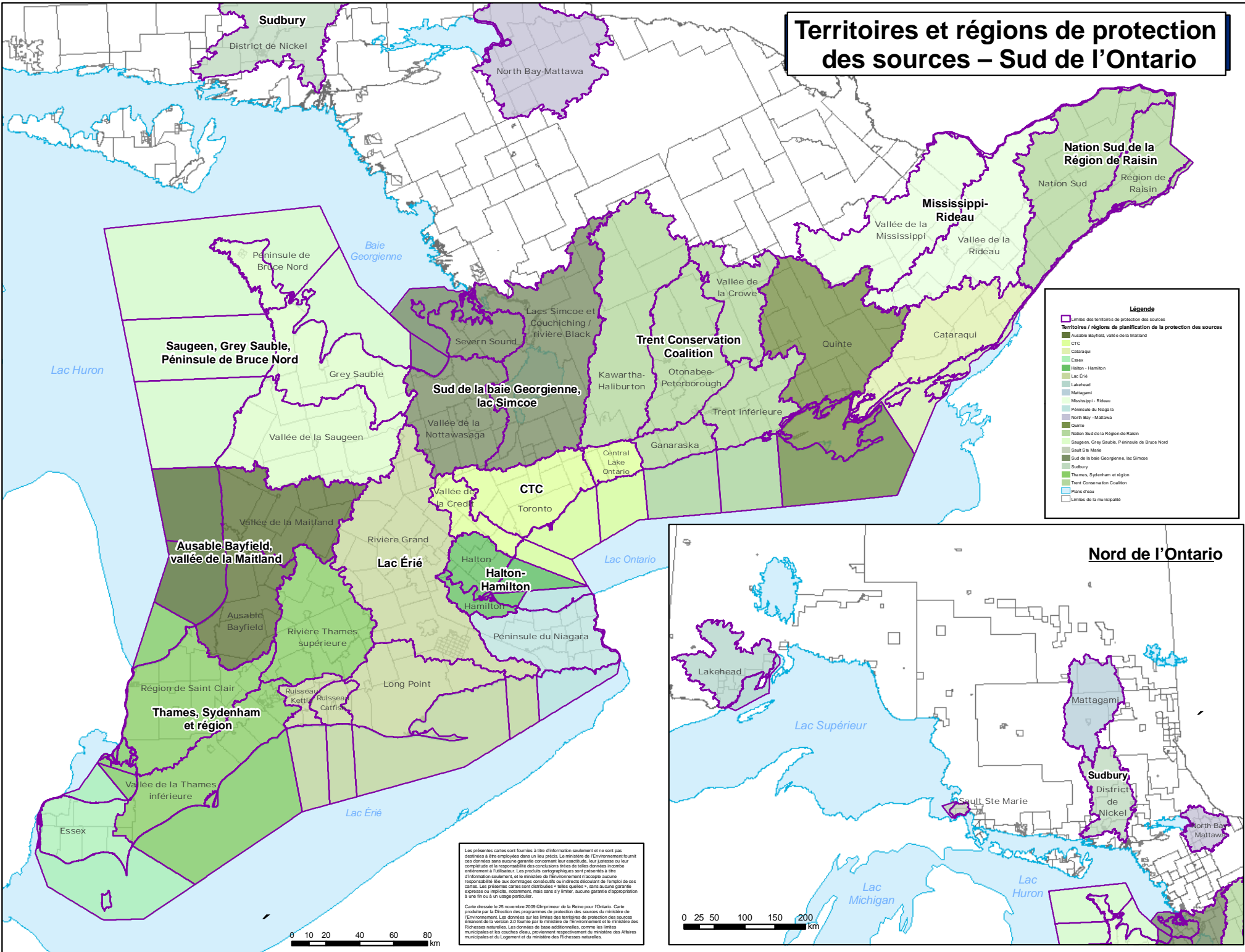


Territoires et régions de protection des sources – Sud de l'Ontario



Les présentes cartes sont fournies à titre d'information seulement et ne sont pas destinées à être employées dans un lieu précis. Le ministère de l'Environnement fournit ces données sans aucune garantie concernant leur exactitude, leur justesse ou leur complétude et la responsabilité des conclusions tirées de telles données incombe entièrement à l'utilisateur. Les produits cartographiques sont présentés à titre d'information seulement, et le ministère de l'Environnement n'accepte aucune responsabilité liée aux dommages consécutifs ou indirects découlant de l'emploi de ces cartes. Les présentes cartes sont distribuées « telles qu'elles », sans aucune garantie expresse ou implicite, notamment, mais sans s'y limiter, aucune garantie d'appropriation à une fin ou à un usage particulier.

Carte dessinée le 25 novembre 2009 (l'empireur de la Reine pour l'Ontario). Carte produite par la Direction des programmes de protection des sources du ministère de l'Environnement. Les données sur les limites des territoires de protection des sources émanent de la version 2.0 fournie par le ministère de l'Environnement et le ministère des Richesses naturelles. Les données de base additionnelles, comme les limites municipales et les couches d'eau, proviennent respectivement du ministère des Affaires municipales et du Logement et du ministère des Richesses naturelles.